

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Introduction à la musique ancienne
Code	
Filières, orientations et options	– Bachelor of Arts en musique – Discipline principale instrument historique – – Master of Arts en interprétation musicale spécialisée – Pratique des instruments historiques –
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	90
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Comprendre les enjeux du mouvement dit de « Musique ancienne » (<i>Early Music, Alte Musik, Historically Informed Performance, Music on Period Instruments, etc.</i>). • Connaître l'histoire du mouvement. • Savoir où chercher et comment travailler sur les sources : traités, facsimilés, etc. • Savoir utiliser les principaux outils de recherche en interprétation historiquement informée : RISM, RILM, RIPM, JSTOR, périodiques, etc. • Être capable de s'interroger, de raisonner et de réfléchir aux différentes problématiques du mouvement, de la formation et de la profession.	

- Connaître les principaux champs d'investigation du mouvement : chant grégorien, notation, solmisation, contrepont, basse continue, ornementation, diminution, improvisation, partimento, accords et tempéraments, organologie, tempo, phrasé, agogique, rubato, acoustique, etc.

5. Contenu et forme de l'enseignement

Parcours des problématiques et des solutions proposées dans les principales disciplines des musiques anciennes. Initiation à la lecture des sources, des traités et des facsimilés.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Contrôle continu noté

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production orale

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

La note finale est la moyenne entre la note obtenue au contrôle continu et la note obtenue à l'examen final (1/2 – 1/2).

Contenu de l'examen (si pertinent) :

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s	
David CHAPPUIS	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM